

Le Syndicat National CFDT-INRA vous adresse ses meilleurs vœux pour 2010 tant sur le plan professionnel que personnel

Lettre ouverte à Madame la Présidente de l'INRA

Vous venez de cadrer l'objet de la discussion du Comité Technique Paritaire du 12 janvier 2010.

Si le Conseil d'Administration du 15 décembre 2009 n'a pas été décisionnaire sur la réforme institutionnelle envisagée, il a néanmoins posé un certain nombre de jalons qui traduisent votre volonté, et nous interpellent.

1. Pilotage à la performance et développement d'une programmation sur objectif

Dans le diaporama présenté à ce Conseil d'Administration, vous avez écrit que le budget 2010 ... « s'inscrit dans le renouvellement du document d'orientation scientifique et du contrat d'objectif », qui se traduit par (i) « un renforcement du **pilotage à la performance** et (ii) le **développement d'une programmation sur objectif** ».

(i) La CFDT-INRA s'est toujours opposée à des compléments de dotation directement liés aux productions scientifiques, et pouvant être versés à certaines équipes au détriment du plus grand nombre, comme cela s'est produit l'an dernier.

Toutefois elle a toujours salué les initiatives prises par les Départements pour améliorer collectivement leur capacité de production scientifique. Les mesures que vous avez initiées dans ce domaine en 2009 doivent être limitées dans le temps. Une évaluation des initiatives intéressantes, prises par certains Départements, doit permettre de repérer celles qui aident collectivement les chercheurs à mieux produire, afin d'être généralisées.

(ii) Pour vous, le développement d'une programmation sur objectif est une façon d'empêcher les unités d'agir « *comme des acteurs autonomes, sans autre objectif fixé que leur propre projet* ».

La CFDT-INRA conteste cette vision caricaturale. Les Départements fonctionnant bien sont capables, par leur conseil scientifique, de définir une programmation collective concertée, et d'en mesurer les effets grâce aux évaluations collectives. Il n'y a aucune raison que les dotations de base de leurs unités soient réduites. Au contraire, elles doivent s'accroître pour permettre d'assurer le suivi des programmes de recherche en cours, en plus du métabolisme de base.

2. Mise en place de « grands programmes »

Vous proposez également des grands programmes au niveau de l'Institut, dont le financement représentera 30 % des moyens alloués aux équipes. A budget quasi constant, comment allez-vous faire les arbitrages budgétaires, sans toucher aux dotations de base ? Avons-nous bien compris votre formule selon laquelle ces financements viendraient « *compléter l'attribution de la dotation de base aux unités* » ?

Dans le document transmis au Conseil d'Administration, vous évoquez aussi l'allocation de moyens humains aux équipes sur ces programmes. Cette politique basée sur des pas de temps de 5 ans permettra-t-elle d'envisager une gestion des compétences et des carrières sur 40 ans ?

Pour la CFDT-INRA, le Comité Technique Paritaire du 12 janvier doit être le moment de préciser l'ensemble de ces points, étant entendu que les questions de mises en œuvre, aussi importantes soient-elles, ne peuvent venir que dans un deuxième temps.

Nous savons tous que le succès d'une réforme passe par la qualité du débat préalable d'une part, et l'implication des personnels dans le processus de consultation d'autre part.

A l'occasion de la nouvelle année, nous formulons le vœu que le dialogue social trouve un nouveau souffle au sein de l'Institut.